

HISTOIRE ARCHEOLOGIE SPADOISES

MUSEE DE LA VILLE D'EAUX - VILLA ROYALE MARIE-HENRIETTE

asbl
Avenue Reine Astrid, 77b
4900 Spa

L'asbl *Histoire et Archéologie spadoises* assure la gestion des Musées de la Ville d'eaux.

Les Musées de la Ville d'eaux sont accessibles de 14 à 18 h, tous les jours de début mars à la mi-novembre.
Ouverture pour les groupes sur demande préalable

Le prix d'entrée est de 4 € pour les personnes individuelles, 3 € pour les groupes, et 1€ pour les enfants. Les membres de l'asbl, leur conjoint et leurs enfants de moins de 15 ans ont la gratuité.

La revue *Histoire et Archéologie spadoises* est un trimestriel qui paraît en mars, juin, septembre et décembre.

La cotisation annuelle est de 15 € (n° de compte: BE24 3480 1090 9938 -BIC: BBRUBEBB). Les anciens numéros sont disponibles au prix de 3,75 € au comptoir du musée ou au prix de 5 € par envoi postal.

! A vos agendas 2016 !

- ❖ Week-end du bois : le 16 octobre
 - ❖ Les jouets de Guillemine !
- Animation pour les familles – Gratuite, le mercredi 7 décembre à 15h

Illustration de couverture

Plaque de calandre éditée par le Royal Automobile Club de Spa, probablement vers 1931
(Coll. Musée de la Ville d'eaux).

Septembre 2016
42^{ème} année

Éditeur responsable: Mme Juliette Collard
57, Boulevard Renér
4900 Spa – Tél.: 087/77.33.56
Tirage trimestriel du bulletin : 500 exemplaires.
Mise en page par Marc Joseph
Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



*Le nouveau Kursaal - maquette
(Coll. privée)*

BULLETIN N°167

Sommaire

Salut l'ami... : James Lohest (1947-2016) par Marie-Christine Schils	2
Entre médecine et art de vivre : Prendre les eaux à Spa, au XVIe et au début du XVIIe siècle (1559-1619) par Geneviève Xhayet	4
Frans Van Ranst : complément par Monique Poncelet	18
D'un casino, l'autre Evolution des façades du Casino par Marcelle Laupies	20
La fusion des écoles de Spa au XIXe siècle par Alex Doms	41
Les grands orgues du Casino de Spa par Jean Toussaint	45
Les grands orgues du Casino de Spa par André Bouchoms (1931-2014)	46



Salut l'ami...



James Lohest (1947-2016)

Il y a des personnes qui ont plusieurs vies, James Lohest était de celles-là.

Volontiers gouailleur, il n'avait pas son pareil pour raconter les épisodes successifs de son existence ou les activités qu'il menait de front, le plus souvent avec succès. Cela pouvait atteindre des sommets de drôlerie lorsqu'il parlait de « son prince », entendez le prince Laurent, dont il avait été le Conseiller en Environnement pendant 9 ans au sein de l'éphémère IRGT (Institut Royal pour la Gestion durable des ressources naturelles et la promotion des Technologies propres).

Après cet intermède princier, il était revenu à ses premières amours, l'histoire régionale et le tourisme, publiant divers ouvrages fort bien faits dont le récent « Spa & alentours » et la série « Curiosités de la province de... ». Il n'eut malheureusement le temps de boucler que les provinces de Liège et de Luxembourg.

Pendant sa carrière militaire au 12^e de Ligne (où il reste un mémorable chef du peloton "Maintenance" pour les anciens Lignards), il avait déjà écrit l'histoire du village de Creppe en duo avec Pierre Gendarme, puis l'ouvrage « 150 ans de tir à Spa ». A cette époque, il était administrateur du musée depuis une dizaine d'années et avait été désigné conservateur-adjoint. Quelque peu démotivé par le « train de sénateur » de l'asbl pendant les années nonante, il s'en était éloigné, se passionnant de plus en plus pour le cinéma amateur. C'est ainsi que l'asbl « Sparchives » vit le jour.

James revint au musée en 2013. Plus actif que jamais, il initia une vaste campagne de numérisation des 150.000 documents d'archives du fonds Body, la bibliothèque d'histoire locale. Les réunions de travail du samedi matin, conviviales et fructueuses, commençaient traditionnellement par la dégustation d'un « mirou » tandis que le bouclage d'une étape importante était fêté au Cava !

James était vraiment ce que l'on appelle un épicurien. Il faisait tout par plaisir ou... s'abstenait !

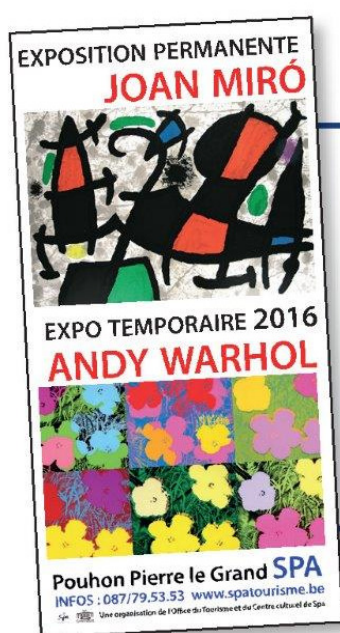
Une maladie chronique a eu raison de lui en quelques mois, malgré un moral d'acier qu'il a gardé intact très longtemps prouvant une force morale peu commune.

On a beaucoup de mal à réaliser que tout cela, c'est fini... vraiment beaucoup de mal.

Marie-Christine Schils

*

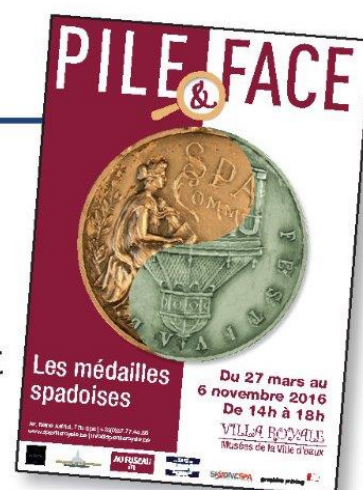
* *



BILLET COMBINÉ

Exposition Miró/Warhol & Pile & Face

- En vente exclusivement à l'Office du Tourisme
- Prix: 10,00 €



Entre médecine et art de vivre : Prendre les eaux à Spa, au XVI^e et au début du XVII^e siècle (1559-1619)

« Ce lieu est un des plus célèbres et fameux de l'Europe pour l'abord de toutes nations, à cause des eaux médicinales qui y sont estimées les meilleures, plus salubres et plus universellement guérissantes, qu'en tout autre endroit du monde »¹.

Cette observation formulée par le géographe Pierre Bergeron, en 1619, à l'issue de sa visite aux eaux de Spa, cerne certainement bien l'ampleur du phénomène médical et social que constitue le thermalisme spadois, dans le premier tiers du XVII^e siècle. Le thermalisme prend son essor en pays de Liège au milieu du XVI^e siècle² : d'emblée, les eaux de Spa, au cœur du massif ardennais, donnent lieu à une abondante littérature médicale³. Au travers elle se construit un discours qui contribue progressivement à la réputation de ces eaux. Dans les pages qui suivent, il conviendra d'examiner les contours de cette production, en insistant sur les conseils thérapeutiques et comportementaux, afin de tenter de mettre en lumière les spécificités du thermalisme spadois et les rapports qu'elles sous-tendent entre médecine et art de vivre. Dans l'ensemble de cette littérature⁴, nous avons retenu les traités de médecins liégeois : Gilbert Fusch dit Lymborgh⁵, Philippe Ghérinx⁶ et son traducteur Thomas de Rye⁷, et enfin Henri de Heer⁸. Ces praticiens appartiennent à la cour des princes-évêques de Liège. Gilbert Fusch dit Lymborgh est présent à la cour de l'évêque de Liège Érarde de la Marck (1535-1538). Les trois autres gravitent dans l'entourage de Gérard de Groesbeek (1564-1580), Ernest (1581-1612) et Ferdinand (1612-1650) de Bavière.

¹ *Voyage de Pierre Bergeron es Ardennes, Liege et Pays Bas*, éd. MICHELAN H., Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1875, p. 161.

² À Spa, l'intérêt pour les sources thermales remonte peut-être à l'Antiquité. Au Moyen Âge, il se traduit surtout par un culte à saint Remacle, évangéliste de l'Ardenne et associé à une fontaine miraculeuse. Aucune pratique thermale organisée n'est alors cependant attestée (cf. CRISMER L.M., *La fabuleuse histoire des eaux de Spa*, Spa, Compagnie fermière des eaux et bains (Spa Monopole), 1983, p. 11-12).

³ Ouvrages généraux sur les eaux de Spa : CRISMER L.M., *La fabuleuse histoire...* ; BALTHAZAR H. (dir.), *Histoire d'eaux, Stations thermales et balnéaires en Belgique. XVI^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Caisse générale d'Épargne et de Retraite, 1987.

⁴ Pour la littérature sur le thermalisme spadois des XVI^e et XVII^e siècles, les travaux d'Albin Body (1836-1916) continuent de faire autorité. Cet érudit, qui avait lui-même constitué un important fonds d'ouvrages anciens relatifs aux eaux de Spa, a répertorié les différents traités et les a sommairement analysés. Sur cette base, Jean Toussaint a pu compléter ce recensement et localiser les éditions des textes. BODY A., *Bibliographie spadoise et des eaux minérales du pays de Liège*, Bruxelles, 1875 ; TOUSSAINT J., « Spa dans l'édition au XVI^e siècle », *Histoire et archéologie spadoises*, numéro spécial, juin 1980, p. 66-71.

⁵ FUSCH G., *Des fontaines acides de la forest d'Ardenne et principalement de celle qui se trouve à Spa*, Anvers, J. Bellère, 1559.

⁶ GHERINX PH., *Description des fontaines acides de Spa et de la fontaine de fer de Tungre par Monsieur Philippe Gherinx, médecin*, Liège, G. Morberius, 1583.

⁷ DE RYE TH., *Fontium acidorum pagi Spa et ferrati Tungrensis accurata descriptio. Autore Philippe Gaeringo medico, e gallica latina facta a Thoma Rytio, Principis Electoris Coloniensis, Leodiensis [etc.]*, Liège, H. Hovius, 1592.

⁸ Cf. XHAYET G., « Les premiers traités liégeois relatifs aux eaux de Spa (ca 1560-1615) », *Seizième siècle*, t. 8, 2012, p. 191-207 ; Id., « Henri de Heer(s), médecin de cour et médecin de ville dans la principauté de Liège au début du XVII^e siècle », dans *Pouvoir du médecin et fait du prince* (VONS J., VELUT ST., dir.), Paris, 2011, p. 107-122 ; Id., « de la Spadacrene (1614) aux Fontaines de Spa (1616) : un traité liégeois de thermalisme et sa version vulgarisée », *Histoire des sciences médicales*, t. 49 (2015), p. 279-287.

Hormis Gilbert Fuchs, d'origine allemande, ces hommes proviennent du nord de la principauté de Liège et sont apparentés entre eux par le jeu des mariages. À ces témoignages locaux, nous ajoutons ceux de quelques médecins étrangers : le *Petit traité des merveilleux effets de deux admirables fontaines en la forest d'Ardenne* de Philippe Besançon, intéressant parce que son auteur a procédé à l'analyse des eaux de Spa en compagnie de Philippe Gherinx⁹ ; *Le gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé* de Nicolas Abraham de La Framboisière, et sa mise en parallèle des eaux de Pougues et de Spa¹⁰. Ce dernier traité est d'ailleurs mentionné par Henri de Heer¹¹. Enfin, nous ne passerons pas sous silence les récits de voyageurs qui ont visité la ville d'eaux. Ces témoignages sont plus anecdotiques et valent surtout pour les aspects quotidiens du thermalisme. À cet égard, s'imposent le voyage à Spa de l'humaniste brabançon Juste Lipse¹², et celui déjà cité de Pierre Bergeron¹³. Les traités des eaux de Spa proposent la description des sources et la composition de leurs eaux ; ce sont également des traités thérapeutiques assortis de la présentation de cas cliniques remarquables, à l'intention des médecins, de même que des manuels à l'usage des curistes à Spa.

1. Un intérêt renouvelé pour les sources thermales

Si l'on se réfère au témoignage de Gilbert Fuchs, le début de la période que nous examinons correspond à celle de la découverte des vertus des eaux minérales liégeoises et de leur mise en exploitation : « De là, [écrit-il], vint que la fontaine qui était bien délaissée et si peu estimée des habitants d'icelle contrée qu'ils l'utilisaient seulement pour boire. Elle est maintenant fréquentée par des nations étrangères et tenue en très grande estime ». Une notoriété dont il s'attribue d'ailleurs le mérite : « Or pour ce que cette fontaine n'avait été tenue par le passé en nulle estime, pas autre chose sinon que les vertus d'icelles estoient ignorées : j'ai commencé à rechercher de plus près la nature et la qualité de ces fontaines acides et les ayant trouvées par raisons subtiles et diligente inquisition¹⁴ ». Gilbert Fusch, et après lui Philippe Besançon, Philippe Gherinx ou Thomas de Rye, ne connaissent que deux sources thermales spadoises, l'une jaillissant dans le village, le Pouhon, l'autre dans la forêt, la Sauvenière.

⁹ BESANÇON PH., *Petit traité des merveilleux effets de deux admirables fontaines en la forest d'Ardenne*, Paris, 1577, p. 18.

¹⁰ DE LA FRAMBOISIERE N.A., *Le gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé. Avec le gouvernement requis en l'usage des eaux minerales, tant pour la préservation que pour la guérison des maladies rebelles*, 2^e éd. Paris, M. Sonnius, 1601.

¹¹ Cf. DE HEER H., *Spadacrene*, 2^e éd., Liège, Arnold de Corswarem, 1622, f. 23v^o (l'exemplaire utilisé n'est ni paginé, ni folioté. C'est nous qui foliotons).

¹² BODY A., « Juste Lipse aux eaux de Spa (1591-1595) », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t.14, 1878, p. 275-292.

¹³ BERGERON P., *Voyage de Pierre Bergeron es Ardennes, Liege et Pays Bas*, éd. H. Michelant, Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1875. Sur P. Bergeron, HOLTZ G., *L'ombre de l'auteur, Pierre Bergeron et l'écriture du voyage au soir de la Renaissance*, Genève, Droz, 2010.

¹⁴ FUSCH G., *Des fontaines acides*, Dédicace au prince évêque Robert de Berghes (le traité de G. Fusch n'est ni folioté, ni paginé. Nous établissons les références par rapport à la succession du texte introductif et des chapitres).



Le Pouhon détail extrait de « Vue de Spa » par Jean Valdor (1603) - (Coll. Musée de la Ville d'eaux)



La source de la Sauvenière - dessin de Porondelly (1608) - (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

L'intérêt pour les eaux minérales conduit à chercher de nouvelles sources. Gilbert Fusch répertorie une quarantaine d'autres fontaines acides dans la région spadoise. Ses informations résultent d'une prospection personnelle sur le terrain, et de renseignements fournis par les villageois¹⁵. Ces fontaines, précise-t-il, servent pour la boisson, ou le bain. L'une d'elles, jaillissant dans une prairie à proximité du monastère bénédictin de Malmedy, est une source pétrifiante. Une autre, dans le village de Sart, tout près de Spa, guérit la rogne et les ulcères infectés. Fusch mentionne enfin la Géronstère qui, sourdant dans des buissons et « des lieux inaccessibles se perd pour n'être pas fréquentée »¹⁶. Tout comme une quatrième source minérale spadoise, le Tonnelet, la Géronstère est mise en exploitation au tournant du XVII^e siècle¹⁷. Henri de Heer, qui évoque ses propriétés, met aussi le curiste en garde contre la violence de ses effets : entre autres, une ivresse momentanée et de fulgurants troubles gastro-intestinaux¹⁸.

Comme l'observe La Framboisière, « entre les eaux minerales, les unes sont froides, aspres, acides, piquantes au goust, et propres pour boire, comme celles des fontaines de Pougues et de Spa ¹⁹ ». Si Henri de Heer prescrit parfois les eaux de Spa pour des curetages ou des bains, elles sont en effet, surtout données à boire²⁰. Les médecins les recommandent pour leur teneur en métaux, dont le fer et le soufre. Les qualités « froides et humides mais potentiellement chaudes et sèches » de ces métaux font des sources spadoises des sortes de panacées, des remèdes appropriés pour des « maladies contradictoires les unes par rapport aux autres²¹ ». Les médecins louent surtout leurs vertus purgatives et leur faculté d'ouvrir les conduits de l'organisme. Gilbert Fusch intitule le huitième chapitre de son traité « les vertus purgatives de cette fontaine, sa faculté de provoquer l'urine et la sueur ». Il observe : « Cette eau agit différemment selon les gens, elle fait vomir certains, uriner et lâcher le ventre à d'autres, excitant de grandes évacuations par le bas. Elle provoque l'urine en abondance²² ». De ces facultés découlent ses emplois thérapeutiques : la purgation de la mélancolie, l'expulsion des calculs des reins et de la vessie, l'expulsion des vers. En raison de sa capacité de dessiccation, l'eau de Spa remédie également à la stérilité des femmes en asséchant la matrice trop humide²³. Elle soigne aussi les fièvres, la goutte, ou des maladies de peau²⁴.

¹⁵ *Ibid.*, « Liste des autres fontaines acides qui sourdent dans cette partie de la forêt d'Ardenne ».

¹⁶ FUSCH G., *Des fontaines acides*, Liste des autres fontaines acides qui sourdent dans cette partie de la forêt d'Ardenne.

¹⁷ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 22v^o.

¹⁸ *Ibid.* f. 22v^o « ebrietatem quadrantariam vel semihorariam iis qui debiliori sunt cerebro, momento inducit ; stomachum aliumque turbat multis, quo fit ut plerique iis potis saepius excrementa deponant, priusquam domum redeant, et tamen non segniter urinam reddant ».

¹⁹ DE LA FRAMBOISIERE N.A., *Le gouvernement*, p. 419.

²⁰ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 37v^o.

²¹ *Ibid.*, f. 30.

²² FUSCH G., *Des fontaines acides*, ch. 8 non paginé, ni folioté.

²³ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 38v^o.

²⁴ On se reportera aux chapitres relatifs aux usages thérapeutiques des traités : FUSCH G., *Des fontaines acides*, ch. 8 : Vertus purgatives de cette fontaine, sa faculté de provoquer l'urine et la sueur, Philippe Ghérinx traduit par Thomas de Rye, *Fontium acidorum pagi Spa*, ch. 7 : *Adversus quos praeter naturam affectus aqua spadana prosit*, p. 22-26, Henri de Heer, *Spadacrene*, ch. 9 : *Quibus affectibus debellandis utilis sit aqua spadana*, f. 32v^o-39v^o.

2. Les curistes et leurs motivations

Les auteurs de traités et, après eux, les historiens de Spa se sont plu à établir une élégante galerie de portraits de curistes, de personnages prestigieux, hommes et femmes qui, venus des Pays Bas, de France, d'Angleterre, d'Italie ou encore d'Espagne, ont fréquenté la station thermale ardennaise dès ses débuts et lui ont donné ses lettres de noblesse²⁵. D'un point de vue sociologique, le recrutement des buveurs (ou « bobelins », selon l'appellation donnée par les Spadois aux étrangers fréquentant leurs sources²⁶) est toutefois quelque peu plus large. Pierre Bergeron évoque une foule bigarrée de curistes « de tout aage, sexe, profession, religion comme catholiques et protestans de toutes sortes, seigneurs et dames et de toute autre condition de personnes, jusqu'à des mendiants aussi curieux de la santé que de la quête de leur vie²⁷ ». Henri de Heer confirme cette diversité. Par ailleurs, la prise des eaux est précédée ou s'accompagne de prescriptions médicamenteuses : aux pauvres, Henri de Heer propose des médications peu coûteuses²⁸. Et reconnaissant les difficultés d'un long séjour à Spa, il propose en outre d'assortir la cure de médicaments permettant d'en hâter les effets²⁹. Dans le dernier chapitre de la *Spadacrene*, construit autour d'un jeu de questions et de réponses³⁰, le médecin liégeois définit aussi les conditions de la cure pour les femmes enceintes et pour les enfants³¹. Sa propre fille a, déclare-t-il, pris les eaux avec profit dès avant l'âge de trois ans.

Les conditions matérielles du séjour de tout ce monde à Spa ne sont pas clairement définies par les traités. Outre les curistes, le village abrite nombre de médecins³² et de pharmaciens venus de Liège pour la « saison de Spaz »³³. Sans doute beaucoup de curistes logent-ils chez l'habitant. En 1577, à l'époque où Marguerite de Valois, reine de Navarre, vient au pays de Liège prendre les eaux, Spa n'est encore qu'une

²⁵ Sur ce point, on pourra se reporter au travail de CRISMER L.M., *La fabuleuse histoire, passim*. Voir aussi BOUCHER J., « Voyages et cures thermales dans la haute société française à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle », *Villes d'Eaux. Histoire du thermalisme. Actes du 117^e congrès national des sociétés savantes, Clermont-Ferrand, 1992*, Paris, 1994, p. 41-53.

²⁶ Cf. FUSCH G., *Des fontaines acides*, ch. 3 : « Les habitants de cette forêt l'appellent boughon à cause des bouillons qui sourdent avec un grand bruit. Ils appellent les étrangers qui boivent cette eau d'un vocable assez étrange, à savoir Boullins et Boublins ».

²⁷ Bergeron P. *Voyage*, p. 161-162.

²⁸ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 42v^o.

²⁹ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 44-44v^o : « Cum non omnes his aquis ea qua dicam quantitate, pauci etiam iis quas praescribam hebdomadibus vel mensibus bibere possint ; idea remedia quaedam addere visum est selecta, malisque in quae has aquas valere dixi debellandis idonea, atque ut loquuntur chymistae specifica ».

³⁰ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 57-66.

³¹ *Ibid.*, f. 60-62.

³² *Ibid.*, f. 42v^o mentionne la présence à Spa de quatorze médecins, durant l'année où il écrivit son traité (1613). *Ibid.*, f. 44 : Henri de Heer signale que la plupart des princes et autres personnages puissants (*magnatibus*) venant à Spa y emmènent soit un médecin domestique soit un médecin de Liège. Ailleurs dans son récit, Henri de Heer précise avoir lui-même tenu ce rôle de médecin privé auprès de patients notables (*ibid.*, f. 6v^o).

³³ En 1662, un contrat d'emploi pour un aide apothicaire liégeois mentionne que celui-ci « devra aller à Spa pour y servir comme on l'y a accoutumé » durant la « saison de Spa » (éd. YERNAUX J., *Contrats de travail liégeois du XVII^e siècle*, Bruxelles, 1941, p. 122-123).

bourgade médiocre de « trois ou quatre méchantes maisons³⁴ ». Durant la même année, Philippe Besançon évoque le logement d'un gentilhomme allemand « au village pres l'enseigne de la teste noire », dans ce qui pourrait désigner une auberge³⁵. Le développement du thermalisme entraîne celui du village. En 1619, avec un peu d'exagération sans doute, Pierre Bergeron évoque un « bourg de quatre à cinq cents maisons [...] mais toutes assez bien basties et commodés pour tous les survenans estrangers qui y viennent de tous costez de l'Europe y boire des eaux médicinales du lieu³⁶ ». Nous observerons néanmoins que la cure d'eaux de Spa n'implique pas forcément de séjourner sur place. L'eau du Pouhon s'exporte dès la fin du XVI^e siècle³⁷. Nous disposons de témoignages relatifs à des cures effectuées en dehors du village ardennais, et notamment à Liège, ville où l'humaniste brabançon Juste se faisait soigner quand les circonstances rendaient un séjour à Spa impossible³⁸. La prise des eaux de Spa est curative ou préventive. Henri de Heer évoque les personnes saines qui viennent aux eaux pour se maintenir en santé et se préserver des maladies : « ce petit livre permet d'expliquer par quelle raison un même remède peut soigner des maladies nombreuses et contraires et pour les personnes saines, non seulement leur conserve la santé, mais les préserve des maladies³⁹ ».

3. Boire les eaux et se promener

«Ceux qui désirent recouvrer la santé perdue, par la boisson d'eau acide, ou qui souhaitent conserver la santé iront de grand matin à la Sauvenière, vers cinq heures ou plus tôt ou plus tard selon le temps, et commenceront à boire, ils iront à pied ou, s'ils sont faibles de tout le corps se feront transporter à cheval ou en chariot ou en litière. Les paralytiques et ceux qui sont alités boiront l'eau de la fontaine récemment apportée par leurs serviteurs. Les plus riches et ceux qui ne peuvent supporter l'air et ceux qui ne supportent pas les secousses du cheval ou des véhicules souffriront d'être portés en chaise.

³⁴ Cf. PEETERS G., « Montaigne et les bains de Spa », *Histoire et archéologie spadoises, Spa, 2000*, édition en ligne <http://www.spa-en-touteslettres.be/montaigne.html>.

³⁵ BESANÇON PH., *Petit traité des merveilleux effects*, p. 28.

³⁶ *Voyage de Pierre Bergeron*, p. 160. Certains curistes de haut rang, tel Alexandre Farnèse gouverneur de Pays Bas du sud, sont accueillis dans le château du prince évêque à Franchimont.

³⁷ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 22 : « et tamen infinitae in dies lagenae ex eo implentur, in vicina eburonum loca, Britanniam, Hollandiam, Galliam, Italiam ipsam mittendae ». Et *ibid.*, f. 22^v-23 (mention de Liégeois qui emportent de l'eau pour la consommer à Liège, pendant l'hiver). DE LA FRAMBOISIERE N.A., *Le gouvernement*, p. 429, évoque l'exportation de l'eau du Pouhon en 1598 et juge le Pouhon préférable, pour cet emploi, à l'eau de la Sauvenière, parce qu'elle ne « s'évapore point si tost et retient plus longuement sa force et vertu ».

³⁸ Cf. BODY A., « Juste Lipse aux eaux de Spa (1591-1595) », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 14, 1878, p. 283. L'eau de Spa fit également partie des traitements dispensés à l'hôpital fondé à Liège par le prince évêque Ernest de Bavière au début du XVII^e siècle. Cf. XHAYET G.-HALLEUX R.(dir.), *Ernest de Bavière (1554-1612)*, p.72-73.

³⁹ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 30 : « libet quantum libelli brevitatis permittit explicare qua ratione unum idemque remedium et multis iisque contrariis morbis mederi possit et a sanis neutriusque constitutionis hominibus, non tantum tuto sumi, sed et illos a praedictis morbis preservare immunesque reddere ».

À la source où il sera venu, si quelqu'un se sent fatigué (car le chemin est rude et difficile), il se reposera un peu. Ensuite, il commencera à boire, en se promenant entre chaque prise⁴⁰ ».



Le cheminement en litière détail extrait de « Vue de Spa » par Jean Valdor (1603) - (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Les quantités ingurgitées sont importantes, mais variables d'un individu à l'autre. Selon La Framboisière, les doses quotidiennes sont de quatre-vingt ou cent onces, mais certains bobelins « boivent jusqu'à 300 onces, ce qui équivaut à vingt-cinq livres d'eau⁴¹ ». Les médecins recommandent de commencer à boire en augmentant journallement la quantité. L'objectif est d'atteindre le niveau de satiété, mais sans nuire au corps ni provoquer de lourdeur d'estomac⁴². L'eau se boit à jeun. Des graines d'anis, de coriandre, de carvi, de fenouil, ou de cumin, éventuellement sucrées, absorbées entre chaque verre⁴³, aident à la digérer.

⁴⁰ DE RYE TH, *Fontium acidorum pagi Spa* (traduction latine du traité de Philippe Gherinx), p. 30-31 : « Qui aquae huius acidae potu sanitatem amissam recuperare aut praesentem conservare desiderant summo mane fontem Savenirium dictum accedant, ex eoque hora circiter quinta, citius, tardiusve, pro temporis ratione, bibere incipiant. Qui pedibus aut toto corpore sunt imbecilliores, equo, vehiculo, aut lectica eo se transferri curent ; paralytici vero et qui in cubiculo se continere coguntur, eiusdem fontis aquam per famulos recenter allatam, bibant. Ditiore et qui aërem ferre possunt quique equi aut vehiculi concussionibus offenduntur, in sella se portari patiantur. Ad fontem, ubi ventum fuerit, si quis se ex itinere lassum (est namque asperum ac difficile) sentiat, paululum quiescat ; deinde bibere incipiat, inter haustum et haustum, obambulando ».

⁴¹ DE LA FRAMBOISIERE N.A., *Le gouvernement*, 429-430.

⁴² *Ibid.*, p. 430.

⁴³ Philippe Gherinx traduit par Thomas de Rye, *Fontium acidorum pagi Spa* p. 31 ; DE HEER H., *Spadacrene*, f. 49.

Après l'ingestion de chaque verre, muni d'une badine décorée « pour la monstre et contenance, ou pour le soustien ou la commodité⁴⁴ », le curiste doit se promener, afin d'activer le travail de l'eau en lui. La promenade, en effet, « réchauffe les viscères qui, ainsi se renforcent, et sucent l'eau plus abondamment⁴⁵ ». À un rythme quotidien, seulement interrompu par les jours de pluie (potentiellement nombreux dans la région ardennaise⁴⁶), car la pluie détrempe les eaux acides et les déminéralise, ce régime s'étend sur plusieurs semaines ; « pour que la qualité et vertu minerale s'imprime au corps⁴⁷ » et, si nécessaire pour obtenir une guérison parfaite, il se répétera plusieurs années d'affilée.

Destinés aux médecins, les traités relatifs aux eaux de Spa sont aussi des manuels pour curistes. Telles que Philippe Gherinx les décrit, les modalités de la prise se retrouvent à peu de choses près chez les différents auteurs, tant en ce qui concerne les quantités de liquide absorbées que le rythme des prises, la durée de la cure, ou les rituels qui accompagnent la boisson. Sur certains points, la voix d'Henri de Heer se fait néanmoins discordante. Ainsi, face à l'obligation bien établie de prendre les eaux en été, il objecte que l'on peut boire l'eau en toute saison, même si l'été s'impose à la fois pour l'agrément des belles journées et parce que la chaleur, attisant la soif, facilite alors la boisson de l'eau⁴⁸.

4. Un régime pour les curistes

La prise quotidienne des eaux s'assortit du respect de règles de vie, censées en renforcer les effets. Ces règles portent principalement sur l'alimentation de même que sur l'hygiène générale de vie. Par certains traits, les manuels de curistes s'assimilent ainsi à des régimes de santé. Ils combinent des préceptes courants aux régimes médiévaux (nécessité d'éviter la réplétion, danger de mélanger les nourritures, nécessaire modération dans la boisson – fuir l'ivresse – et dans les activités, etc.), avec d'autres caractères, plus particulièrement spécifiques au thermalisme d'eau froide et acide⁴⁹.

Esquissé dans ses grandes lignes, dès Gilbert Fusch, le régime pour les curistes spadois est ensuite développé par Philippe Ghérinx et par Henri de Heer. Il constitue de même un aspect important du traité

⁴⁴ *Voyage de Pierre Bergeron*, p. 165. NDLR: un des premiers témoignages par un auteur étranger de la fabrication des « bords » de marche pour les Bobelins qui conduira rapidement à développer l'artisanat spécifique du Bois de Spa.

⁴⁵ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 49.

⁴⁶ Pierre Bergeron se plaint notamment du temps, marqué par les pluies et les orages (BERGERON P., *Voyage...*, p. 166, 172).

⁴⁷ DE LA FRAMBOISIÈRE N.A., *Le gouvernement*, p. 430-431.

⁴⁸ GHERINX PH. (traduit par Thomas de Rye, *op. cit.*, p. 29) écrit : « Comme l'air est communément plus clair, plus chaud et plus sec en été et au début de l'automne que durant le reste de l'année, nous pouvons dire que, par rapport au reste de l'année, ces moments sont les plus convenables pour prendre les eaux. Il ne faut pas boire l'eau au printemps, l'air étant serein ou en hiver quand tout est rigidifié par le gel mais parce qu'en été l'air est plus pur et le climat plus ferme et les corps sont plus aptes à boire l'eau si bien que ce temps est le plus approprié ». DE HEER H., *Spadacrene*, f. 46-46v^o.

⁴⁹ Sur le thermalisme à la Renaissance et ses pratiques, on se reportera notamment à BOISSEUIL D., NICLOUD M., *Séjourner au bain. Le thermalisme entre médecine et société (XIV^e-XVI^e siècle)*, Lyon, 2010.

de Nicolas de La Framboisière⁵⁰. Selon ces auteurs, deux repas quotidiens suffisent aux curistes. Le premier, le *dîner*, se prend, de retour des sources, en fin de matinée, vers onze heures. Le second, désigné comme *souper*, a lieu vers dix-huit ou dix-neuf heures⁵¹. Ces repas ne peuvent être pris que trois heures environ après l'ingestion de l'eau, et après que celle-ci, ayant purgé l'organisme, en a été complètement éliminée⁵². Le menu doit être nourrissant et « de viande facile à digérer, le plus souvent rôtie ou bouillie »⁵³. Au chapitre des nourritures carnées, les médecins permettent les volailles, le mouton, le veau, et selon La Framboisière, le chevreau. Les viandes « de suc gros et visqueux, de dure digestion et de mauvais nourrissements qui pourroient boucher les conduits⁵⁴ », comme le bœuf, le porc ou le gibier sont proscrites des tables. Une interdiction analogue frappe les laitages. Le poisson s'impose lors des jours maigres. Les variétés citées sont des poissons de rivière et, notamment selon Henri de Heer, des truites, qui abondent à Spa⁵⁵. À l'inverse des Liégeois, qui n'en parlent pas, les médecins français évoquent les aliments d'origine végétale. Philippe Besançon déconseille ainsi les « herbes fortes et âcres comme oignon, poireaux ou autres choses de mauvais jus »⁵⁶. La Framboisière recommande pour sa part la consommation de pain blanc, à la condition qu'il soit « bien cuict et levé⁵⁷ ». Pour le dessert, les curistes pourront se servir d'écorces confites de citrons ou d'orange, de graines d'anis également confites, de coriandre, de fenouil sucré, de raisins secs, ou de fruits secs, notamment les amandes ou les pistaches. En saison, Henri de Heer ajoute les pommes et les poires, que l'on consomme rôties à la cannelle ou bouillies dans du vin. Nicolas de La Framboisière admet également les biscuits et le massepain⁵⁸.

Du vin blanc, du Rhin ou de la Moselle, accompagne le repas. Selon la recommandation des médecins, il doit d'ordinaire se boire coupé d'eau douce⁵⁹. Les curistes préfèrent pourtant le couper d'eau du Pouhon, ce qui « le fait trouver meilleur et plus piquant⁶⁰ ». Nicolas de La Framboisière et Henri de Heer blâment

⁵⁰ DE LA FRAMBOISIÈRE N.A., *Le gouvernement*, p. 433-436. Ce dernier régime, « français » ne pourrait-il parfois refléter d'autres habitudes alimentaires que celles mises en exergue par les médecins liégeois ?

⁵¹ Deux repas quotidiens, un dîner et un souper pris aux heures indiquées dans ces traités, correspondent aux habitudes alimentaires des élites sociales de ce temps. Ce régime commence souvent à s'enrichir d'une collation (Cf. Flandrin J.-L., Montanari M. (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, p. 570-571). Je remercie Pierre Leclercq, chercheur à l'université libre de Bruxelles et spécialiste de la gastronomie à la Renaissance, pour ces informations.

⁵² Sources liégeoises : FUSCH G., *Des fontaines acides*, ch. 9 : « Manière de vivre quand on boit cette eau », GHERINX PH. (traduit par Thomas de Rye), ch. 11 : *De cibo et potu, aquam hanc bibentibus conueniente*, p. 32-34 ; DE HEER H., *Spadacrene*, ch. 13 et 14 (*quis modus bibenda aqua et ratio victus has aquas bibentium*), f. 49-58.

⁵³ FUSCH G., *Des fontaines acides*, ch. 9 « Manière de vivre... ». Henri de Heer conseille aux curistes de s'en tenir à leur nourriture habituelle, « pourvu qu'elle soit de bon goût et facile à digérer » (DE HEER H., *Spadacrene* f. 52v° « utantur omnes cibis sibi consuetis probi tamen succi quique facile digeri »).

⁵⁴ DE LA FRAMBOISIÈRE N.A., *Le gouvernement*, p. 434.

⁵⁵ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 53v° : « Esurialibus diebus in mensam veniant trutae, quarum magna hic copia ».

⁵⁶ BESANÇON PH., *Petit traicte des merueilleux effects*, p. 12.

⁵⁷ DE LA FRAMBOISIÈRE N.A., *Le gouvernement*, p. 434.

⁵⁸ Il serait intéressant de comparer ce menu proposé aux curistes (de haut rang) avec le livre de recettes composé par le maître queux Lancelot de Casteau, pour la table des princes évêques de Liège Robert de Berghes, Gérard de Groesbeek et Ernest de Bavière, afin de déterminer si le régime destiné aux curistes se différenciait, sur le plan diététique, de ce modèle et, le cas échéant, en quoi (Maître Lancelot de Casteau, *Ouverture de cuisine*, Liège, L. Streel, 1604).

⁵⁹ FUSCH G., *Des fontaines acides*, ch. 9, GHERINX PH. (traduit par Thomas de Rye), p. 33.

⁶⁰ DE LA FRAMBOISIÈRE N.A., *Le gouvernement*, p. 434.

cette habitude et la critiquent d'un point de vue médical. Le premier estime inopportun de « mesler le médicament avec le nourrissement⁶¹ ». Le second juge contradictoire d'attendre pour dîner d'avoir rendu toutes ses eaux, et d'en boire à nouveau lors du repas. Henri de Heer relève en outre que « toute chose diurétique ou relevant des urines doit se prendre longtemps après le repas ». En conclusion de quoi, il conseille de boire le vin pur ou coupé d'eau de puits, bouillie, et aromatisée à la cannelle⁶². Au total, la cuisine offerte aux curistes apparaît assez variée. Elle répond aux exigences de la cure. Les menus requièrent cependant l'emploi de produits luxueux qui réduisent, de fait, le public concerné à une élite socio-économique.

Des conseils relatifs au mode de vie dans la ville d'eaux, en dehors du temps consacré à la cure même, complètent le régime. En référence aux recommandations hippocratiques, les médecins préconisent de l'exercice physique, en marge de la cure, mais sans que cette pratique fatigue le curiste ou le fasse suer. « Il se faudra donc pourmener doucement sans s'eschauffer ny se lasser, ou aller sur un cheval de pas ou d'amble, ou mulet », selon le mot de Nicolas de La Framboisière⁶³. Après le repas, de même, on se promène, on danse dans les prairies, ou encore on joue au bâton⁶⁴. Les curistes sont aussi invités à se divertir avec des jeux de société, notamment des jeux de cartes, et bientôt, selon Pierre Bergeron, en assistant à des spectacles⁶⁵. Parce que le sommeil empêche l'expulsion des superfluités du corps, les curistes ne feront pas la sieste⁶⁶. Seul auteur à tenir ces propos, La Framboisière recommande aussi d'éviter les exercices intellectuels, et aux femmes les travaux de couture qui étourdissent la tête. Il invite en outre les curistes à se coucher tôt, hommes et femmes à part⁶⁷. Serait-ce parce qu'elles sont censées aller de soi, dans cet éventail d'activités, peu de choses sont dites des obligations religieuses des curistes. Pierre Bergeron mentionne toutefois le service divin qui, avec la prise des eaux, occupe quotidiennement les matinées. Il évoque aussi la tenue, deux fois par semaine durant la saison des cures, de prêches dans la ville d'eau⁶⁸. La cure spadoise implique enfin d'adopter un état d'esprit particulier, fait de sérénité, d'oisiveté et de joie de vivre au sein d'une nature agréable⁶⁹. « Le régime mesme, écrit Pierre Bergeron, porte que chascun se tienne le plus gay et joieux qu'il pourra, bannissant tout soin, soucy et melancholie⁷⁰ ». Henri de Heer évoque également les curistes « par plaisir », par exemple les jeunes mariés ou les amants qui viennent

⁶¹ *Ibid.*, p. 434-435.

⁶² DE HEER H., *Spadacrene*, f. 55-55v^o.

⁶³ DE LA FRAMBOISIÈRE N.A., *Le gouvernement*, p. 435.

⁶⁴ *Ibid.*, f. 55v^o.

⁶⁵ BERGERON P., *Voyage*, p. 164-165.

⁶⁶ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 56v^o-57.

⁶⁷ DE LA FRAMBOISIÈRE N.A., *Le gouvernement*, p. 435-436.

⁶⁸ BERGERON P., *Voyage*, p. 166, 173.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 161 : évocation de « petites plaines et prairies assez délectables [qui] servent de pourmenoir à ceux qui prennent cet exercice par medecine et après la boisson de leurs eaux ».

⁷⁰ *Ibid.*, p. 165.

aux sources sans que, précision du médecin, leur état ne requière un autre traitement préalable qu'une « légère purgation⁷¹ ». Les notables liégeois affluent de même à Spa, au cœur de l'été « en grande troupe, ils se préservent de la canicule, en prenant les eaux et en écartant les peines et les soucis avec des propos très joyeux⁷² ». Dès les premières décennies s'amorce ainsi à Spa les conditions d'une villégiature aristocratique et insouciant⁷³. Les célèbres « amusemens [sic] des eaux de Spa » du XVIII^e siècle⁷⁴ sont en germe.

Défrichée au XIX^e siècle par Albin Body, un érudit spadois qui y trouvait un légitime motif de fierté pour sa ville, l'histoire des débuts du thermalisme n'a plus vraiment suscité la curiosité des historiens par la suite⁷⁵. Nos quelques remarques conclusives pourraient s'avérer autant de pistes de réflexion pour un sujet, à bien des égards, encore à explorer.

D'un point de vue liégeois, nous soulignerons d'abord que la découverte et la mise en exploitation médicale des eaux de Spa a suscité à Liège l'éclosion d'une littérature médicale, sans qu'existe dans cette ville de véritable tradition d'écriture médicale ou plus généralement universitaire. La portée de ce phénomène intellectuel intéressant n'a peut être pas encore été suffisamment perçue. Cette littérature a eu pour effet la constitution d'une sorte de « doctrine » relative à la cure spadoise, dans ses aspects médicaux et sociaux. Celle-ci s'est structurée progressivement, avec des ajouts, des précisions de détails, autour d'un noyau initial d'informations fourni par Gilbert Fusch et jusqu'à la remise en cause de certains points par Henri de Heer. Cette doctrine donne sa tonalité à la cure ardennaise. Il conviendrait toutefois de la confronter aux écrits relatifs à d'autres stations d'eaux minérales de même type et contemporaines du développement spadois. Des analogies ou des divergences éventuelles dans les pratiques préconisées pour les curistes pourraient alors émerger les contours d'un code de comportement, médical et social, propre à ce type de stations⁷⁶.

⁷¹ DE HEER H., *Spadacrene*, f. 41v^o.

⁷² *Ibid.*, f. 48 « quod nostri Leodienses accurate observant [...] centuriatim in Spa convolant, caniculaeque aestus hac aqua, maerore et curas, iucundissimis salibus eluunt ». La sérénité de l'esprit et de l'âme (*curis domi relictis defaectoquo animo*) apparaît d'ailleurs comme une des conditions fondamentales de réussite de la cure spadoise. Henri de Heer clôt en effet la *Spadacrene* sur le conseil aux curistes de quitter leur maison dans un tel état d'esprit (*ibid.*, f. 57v^o).

⁷³ Ce lien entre thermalisme et villégiature a été notamment souligné par STUDDT B., « Les joies du thermalisme. Nouvelles pratiques thermales et sociabilité dans l'Allemagne de la fin du Moyen Âge », *Séjourner au bain, op. cit.*, p. 113-129.

⁷⁴ Cf. HÉLIN E., « Aux origines du tourisme contemporain, les amusements des eaux de Spa », dans *Histoire d'eaux. Stations thermales et balnéaires en Belgique. XVI^e-XVII^e siècle*, Bruxelles, 1987, p. 71-89.

⁷⁵ La majorité des ouvrages traitant de l'histoire de Spa ou du thermalisme en Belgique s'attardent surtout sur le XVIII^e siècle (avec l'insistance sur la frivolité des « amusements des eaux de Spa » ou le rôle de la ville thermale dans les prémices de la Révolution), FLORKIN M., « L'âge d'or des eaux de Spa 1774-1784 », *Revue médicale de Liège*, vol.7 n°13, 1952.

⁷⁶ Parmi elles, figure notamment la station de Forges, étudiée par VONS J., « Jacques Cousinot, médecin du roi et le discours sur les eaux minérales de Forges (1631) », dans *Le salut par les eaux et les herbes*, GORRIS-CAMOS R. (dir.), Vérone, 2012, p. 167-185. On se reportera aussi à l'ouvrage publié par MEYERS J. et PEREZ-JEAN B., (dir.), *Nicolas Dortoman et Balaruc. La médecine thermale à la Renaissance*, Saint-Guilhem-le-Désert, 2015.

Il me semble, enfin, que l'on glisse d'une conception purement thérapeutique du thermalisme vers une autre, plus mondaine. Cette dernière s'appuie sur un discours médical à la teneur inchangée et repose aussi sur une conception du bien être corporel, fait d'un corps, ouvert, désencombré de ses mauvaises humeurs. Elle intègre dans son programme certains traits particuliers qui, au fil du temps, donneront sa tonalité à la cure spadoise. Ils définiront notamment les conditions d'un art de vivre dans le loisir et le divertissement. Cet art de vivre, difficilement compatible avec un état de maladie grave, n'est aussi accessible qu'à une frange étroite de la population, aisée et en bonne santé.

Geneviève XHAYET,
Université de Liège
Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques

*
* *

Le samedi 26 novembre 2016, la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire organise au Centre Touristique de la Laine et de la Mode (Aqualaine), rue de la Chapelle 30 à Verviers une Journée de l'Histoire sur le thème :

Cent cinquante ans de transports dans la région

Le programme est à découvrir sur le site <http://www.svah.be/>

La participation à la Journée de l'Histoire est gratuite mais l'inscription est obligatoire car le nombre de places disponibles dans la salle est strictement limité à cent personnes.

Possibilité de prendre sur place le repas de midi (assiette anglaise, dessert, boisson, café) à un prix à déterminer en le mentionnant au moment de l'inscription et en faisant un virement au compte IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB de la SVAH. La réservation des repas n'étant effective qu'à la réception du paiement.

Les inscriptions à la journée et les réservations pour le repas doivent être faites chez le président Jacques Wynants par e-mail **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.** ou par courrier postal (rue Carl Grün, 54, 4800 Verviers) pour le 11 novembre au plus tard.

La journée de l'Histoire est une organisation conjointe de :



Société royale
« Les Archives Verviétoises »



Société verviétoise d'Archéologie
et d'Histoire



Société d'histoire et d'archéologie
du Plateau de Herve

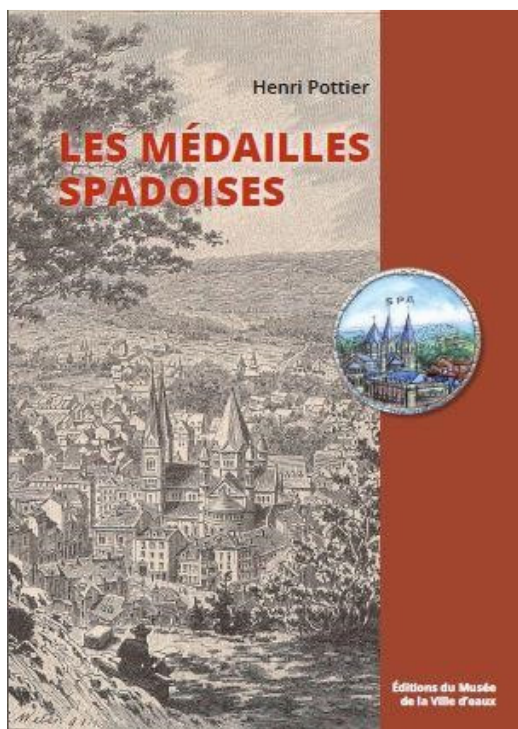
**HISTOIRE
ARCHEOLOGIE SPADOISES**
MUSEE DE LA VILLE D'EAUX - VILLA ROYALE MARIE-HENRIETTE

Histoire et Archéologie spadoises

Avec le soutien de :



Pile & face



Dans le cadre de l'exposition « Pile & face », le Musée de la Ville d'eaux publie un ouvrage consacré aux médailles, reflets de la vie spadoise.

Fruit de plusieurs années de recherches, ce livre répertorie les médailles éditées à Spa ou pour un événement s'étant déroulé dans la ville d'eaux. Soit plus de 400 pièces qui touchent à de nombreuses thématiques : histoire, sports, culture folklore, agriculture ou vie associative, pour ne citer que celles-là, ainsi que des pièces relatives à la reine Marie-Henriette et Pierre le Grand.

Format A4, 120 pages, 700 illustrations couleurs.

Cet ouvrage peut être commandé au prix de 25€ (frais d'envoi non compris) par mail info@spavillaroyale.be ou retiré au Musée de la Ville d'eaux, Avenue Reine Astrid, 77B, 4900 Spa (durant les heures d'ouverture).

L'envoi se fera après réception du paiement sur le n° de compte BE90 340-1503203-32.

Pour info : 087 / 77.44.86

Frans Van Ranst

Un sculpteur talentueux et Spadois d'adoption

Complément à l'article paru dans le numéro 166 de juin 2016

Suite à l'article paru dans le précédent numéro d'*Histoire et Archéologie spadoises*, j'ai pu découvrir des œuvres qui vont me permettre de compléter mon étude sur l'artiste devenu Spadois d'adoption.

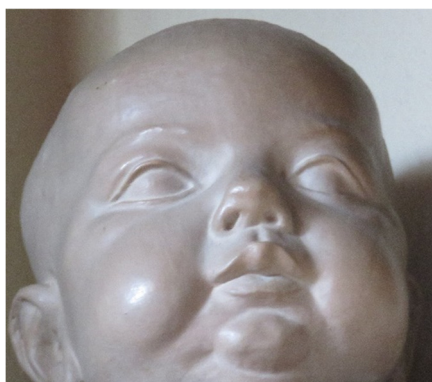
Dans le hall d'entrée de l'immeuble de Spa-Monopole, et grâce à la complaisance de la direction, j'ai pu admirer notre fameux *Pierrot*. Ce personnage intemporel est, bien sûr, une copie de l'original et non une création. Façonné en plâtre par F. Van Ranst, il arbore une magnifique couleur rouge qui est la couleur dans laquelle il a été créé.



Photographie M. Poncelet

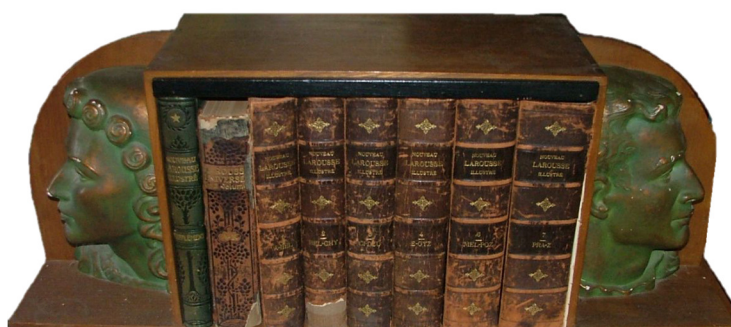
J'ai également apprécié quelques jolies œuvres dont les photos ci-dessous prouveront, une fois de plus, la maîtrise de l'artiste dans ses diverses créations.

Il s'agit de la tête d'un très jeune enfant dans sa prime jeunesse, ensuite d'un enfant dans l'épanouissement de sa croissance heureuse et sans souci, ainsi que le buste d'un certain M. Ansiaux.



D'autres photos m'ont été confiées ; parmi celles-ci, nous découvrons :

- un petit meuble bibliothèque ou serre-livres décoré de part et d'autre d'une représentation masculine et féminine en plâtre,

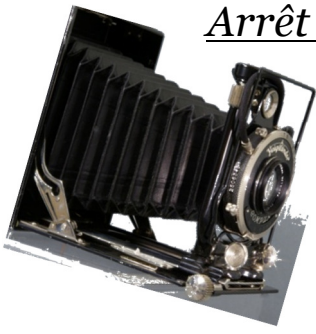


- deux petits personnages dont l'un est un herdier et le second, une femme portant dans son dos ses « èk'nèye » (sorte de pinces). Sur l'un des deux, on reconnaît la signature de l'artiste.

F. Van Ranst pratiquait également le moulage sur nature morte, mais également sur nature vivante. Ces moulages, également en plâtre, permettaient de saisir avec une grande exactitude les traits des personnages choisis. Pour ce faire, le personnage à mouler devait prendre la position couchée pour un rendu parfait de ses traits.

Je complète ainsi ce survol d'un artiste spadois et des œuvres qu'il a laissées dans notre ville.

Monique Poncelet



Arrêt sur image

D'un casino, l'autre

Evolution des façades du Casino

Et si nous faisons un petit voyage dans le passé pour y découvrir l'évolution des façades du Casino de Spa depuis le XVIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours?

Partons de cette gravure représentant le bourg de Spa au XVIII^{ème} siècle !

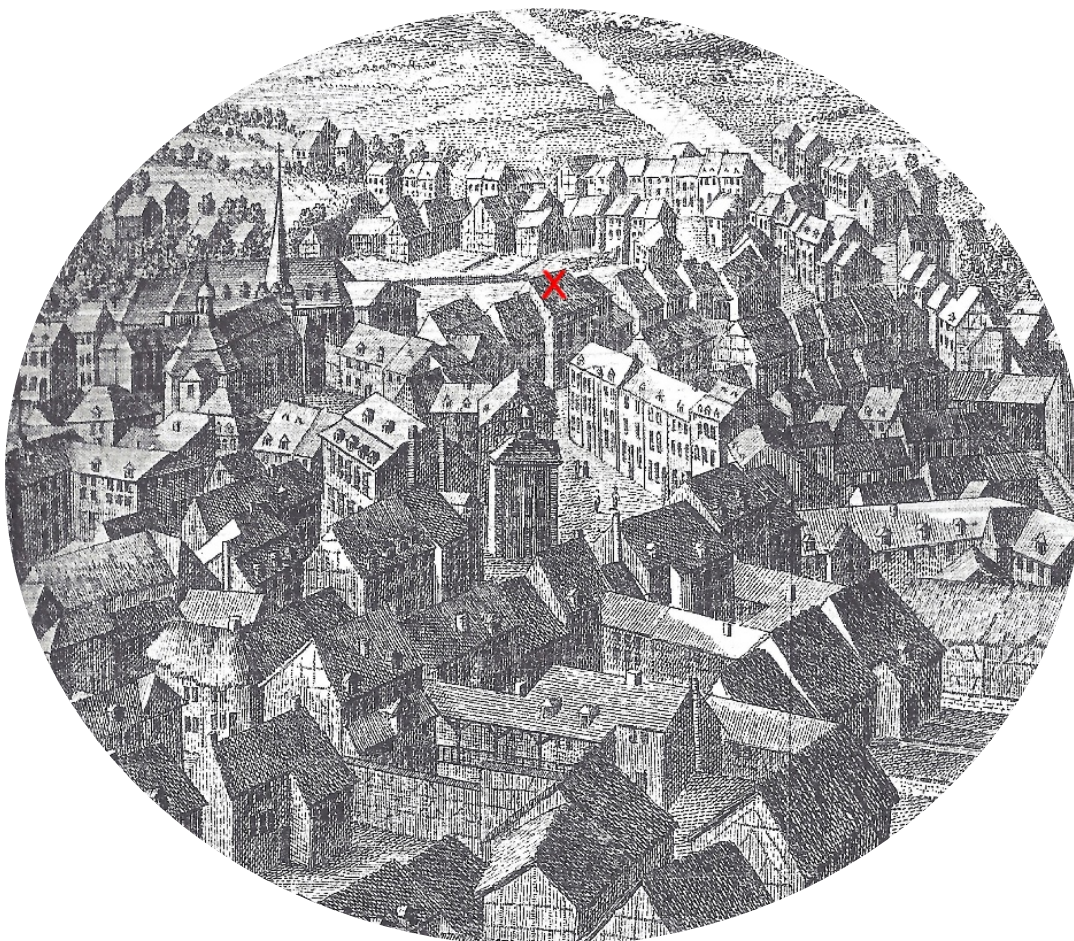


« Amusemens de Spa » 1782 de Jean-Philippe de Limbourg
(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Fonds Slosse)

À cette époque, les bobelins en villégiature à Spa souhaitent disposer de lieux de réunion pour les jeux et les bals. Spa fait partie de la Principauté de Liège. Par privilège, le Prince-Evêque, lui accorde le droit de construire deux salles d'assemblée. L'architecte liégeois Barthélemy Digneffe est chargé de ce travail. Il construit la Redoute, l'ancêtre de notre Casino actuel. Il construira également le Grand Hôtel, notre hôtel de ville actuel.

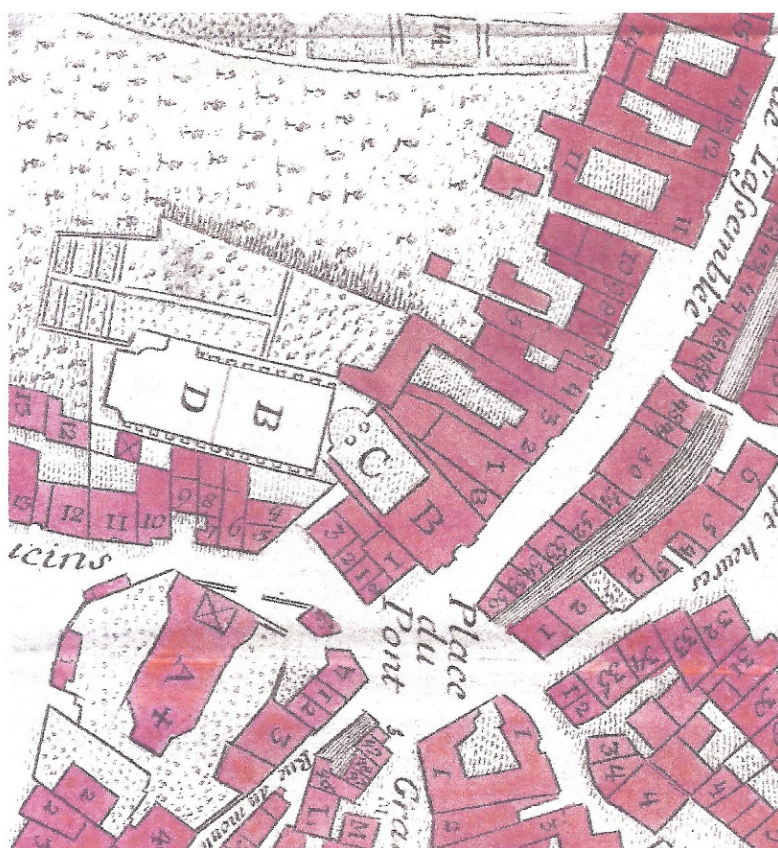
« Après avoir en 1761-62 transformé en modeste théâtre, sur l'ordre du prince, les annexes de la maison de Sclessin, le Magistrat de Spa commence à édifier en 1763, sur les plans de Digneffe, le bâtiment à rue de la Redoute , large de quatre travées... »⁷⁷.

⁷⁷ Les jeux de hasard à Spa au XVIII^e siècle par Paul Bertholet



Détail de l'illustration précédente

En X, la Redoute que, plus tard, les Spadois ont appelé la vieille Redoute.



En B, C, D, sur le Plan Lecomte, les salles de cette Vieille Redoute.

On y distingue en B à rue, le porche d'entrée.

Ces bâtiments brûlent en 1785 et sont reconstruits de 1785 à 1787

*Extrait du Plan Lecomte dans « Les Amusemens de Spa » de 1782.
(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Fonds Body)*



*La Redoute en 1876. Photolithographie de Simoneau et Toovey
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)*



*Le Casino de Spa.
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)*

La nouvelle façade compte alors six travées.

« En 1878, la Redoute dénommée maintenant Casino est agrémentée d'une véranda sur le trottoir puis d'un balcon en 1887 »⁷⁸.

⁷⁸ Ibidem Paul Bertholet



Vu du Pouhon Pierre-le-Grand, l'Hôtel d'Orange avec sa jolie verrière juxte le Casino

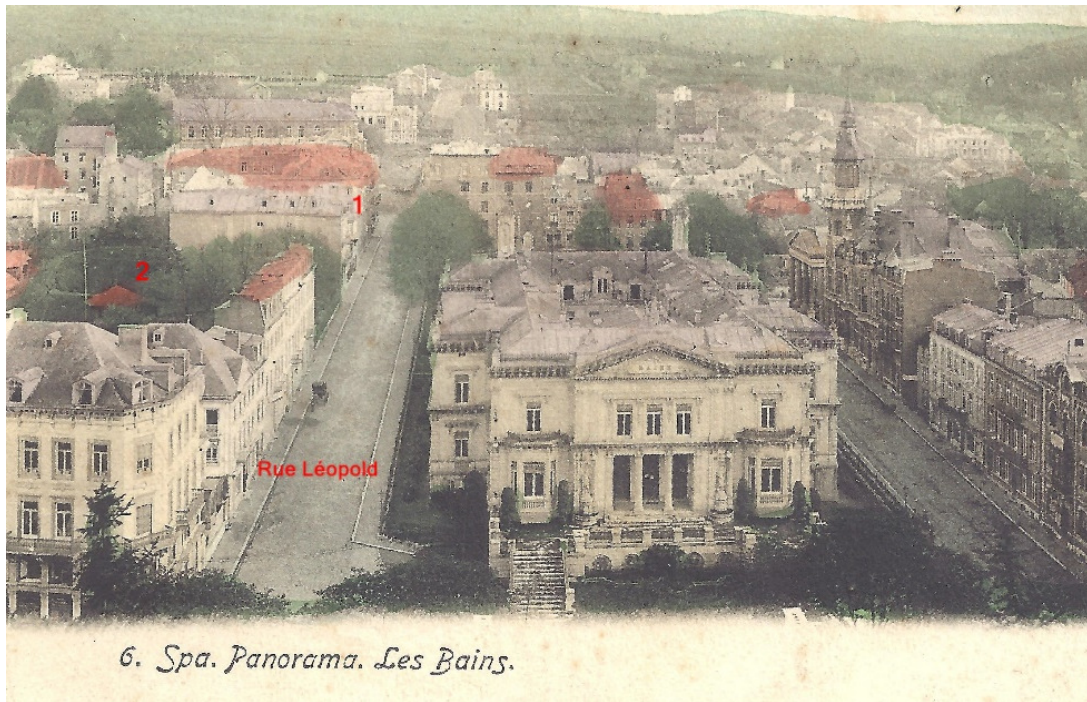
(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Fonds du Chastel)

Vu de la Place Royale



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Le développement du thermalisme lié à la construction de l'Etablissement des Bains en 1868 contrebalancera partiellement la crise financière due à la suppression des jeux en 1872



1 : Hôtel de Laeken, actuellement (2016) Coiffeur Marc André et Ministère des Finances
2 : L'arrière et les jardins de l'Hôtel d'Orange. (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

La suppression totale des jeux, le 24 octobre 1902, porte un coup terrible à l'économie spadoise.

Pour faire face au manque à gagner, la ville de Spa va entreprendre une série de grands travaux confiés à Alban Chambon, l'architecte préféré de Léopold II.

En 1904, on démolit la façade du Casino et les maisons entre la rue Royale et la rue Léopold, dont le bel Hôtel d'Orange. On démolit également les maisons de la rue Léopold depuis la rue Royale jusque l'Hôtel de Laeken.



Vu du haut de la rue Léopold : à gauche, les grilles entourant l'Etablissement des Bains, à droite, les grilles donnant accès aux jardins de l'Hôtel d'Orange
En bas de la rue, la maison occupée aujourd'hui (2016) par la boutique Lola Coquelicot
(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Fonds du Chastel)



Démolition du bâtiment (pharmacie Leboutte) faisant le coin des rues Royale et Léopold.
Sur la gauche, malgré le flou de la photo, on reconnaît la silhouette des maisons
de la rue Royale en face du casino (Coll. Musée de la Ville d'eaux)



En X, le clocheton de l'ancien théâtre caché par les maisons de la rue Léopold
(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Fonds du Chastel)



La rue Royale, côté Casino et la rue Léopold sont en cours de démolition.
En X, les étages de l'actuel Chandelier d'Or (2016)
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



En X, le petit théâtre (Coll. Musée de la Ville d'eaux)



- L'espace démoli vu du sud
De l'autre côté de la rue Royale,
actuellement (2016) :
- en 1 : la boutique Glenwood
 - en 2 : l'opticien Uenten
 - en 3 : la boutique Isa et Ness
 - derrière l'arbre : la Boule Royale, le bistrot Le petit gourmet et la boulangerie Hagemann
 - en 4 : le restaurant L'Olivier.

*(Coll. Musée de la Ville d'eaux
Fonds du Chastel)*

Un vaste espace est maintenant ouvert et prêt pour les futures constructions.



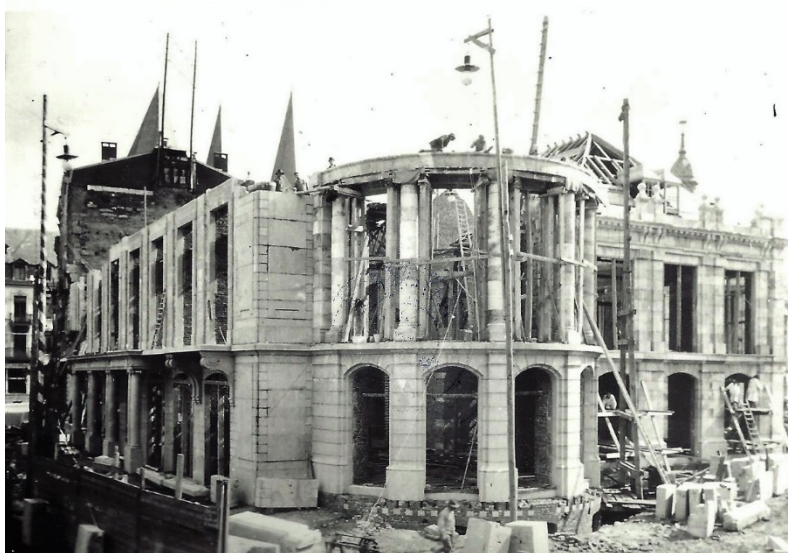
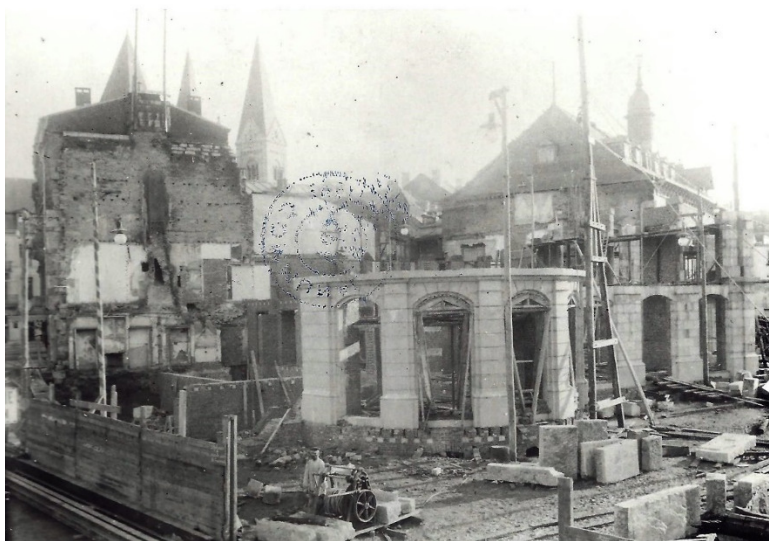
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Et pour la première fois sans doute, les Spadois découvrent la façade du théâtre - en D sur le plan Lecomte - cachée jusqu'alors par l'Hôtel d'Orange et les maisons de la rue Léopold.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

De 1905 à 1907, l'actuelle façade du Casino, rue Royale, et la façade ouest donnant sur les jardins sont construites. Cette nouvelle façade, côté rue Royale, comporte maintenant sept travées.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Côté ouest, l'architecte Chambon conserve la façade du théâtre et lui accole une nouvelle façade fixée par des tirants.



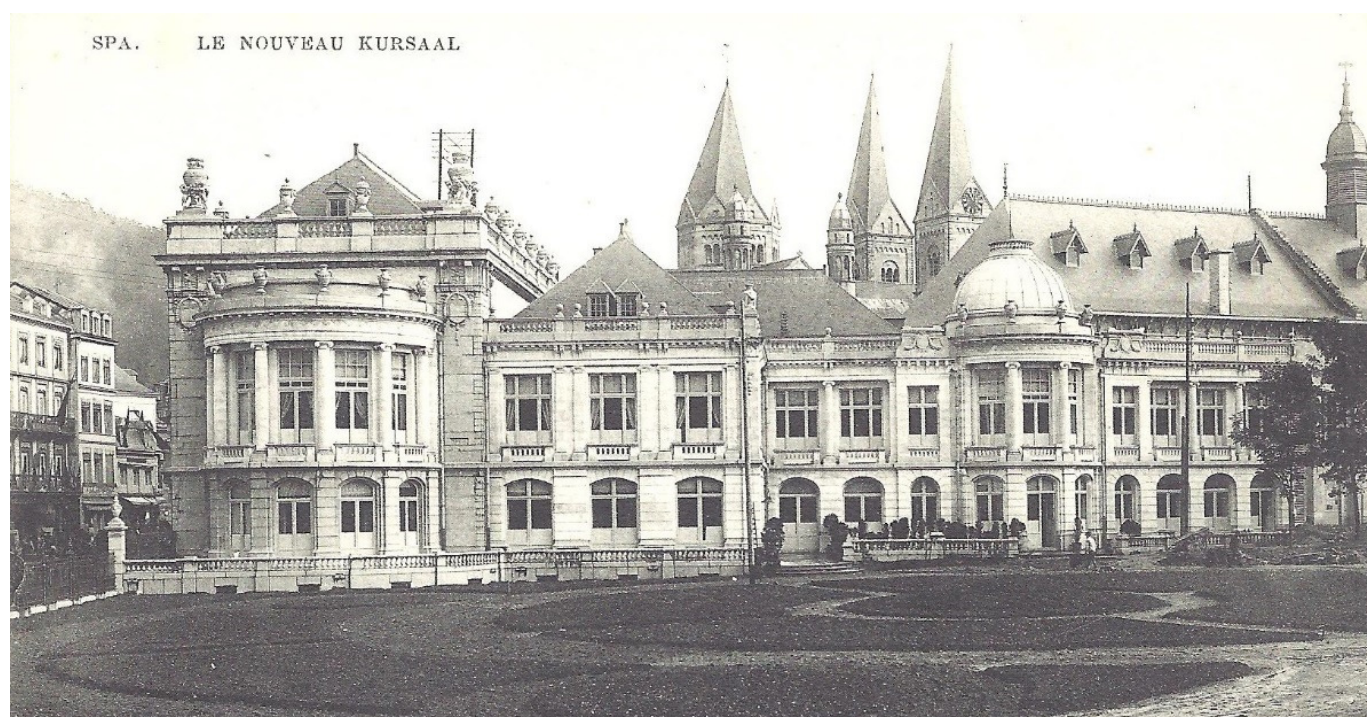
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



L'ensemble du chantier côté ouest (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

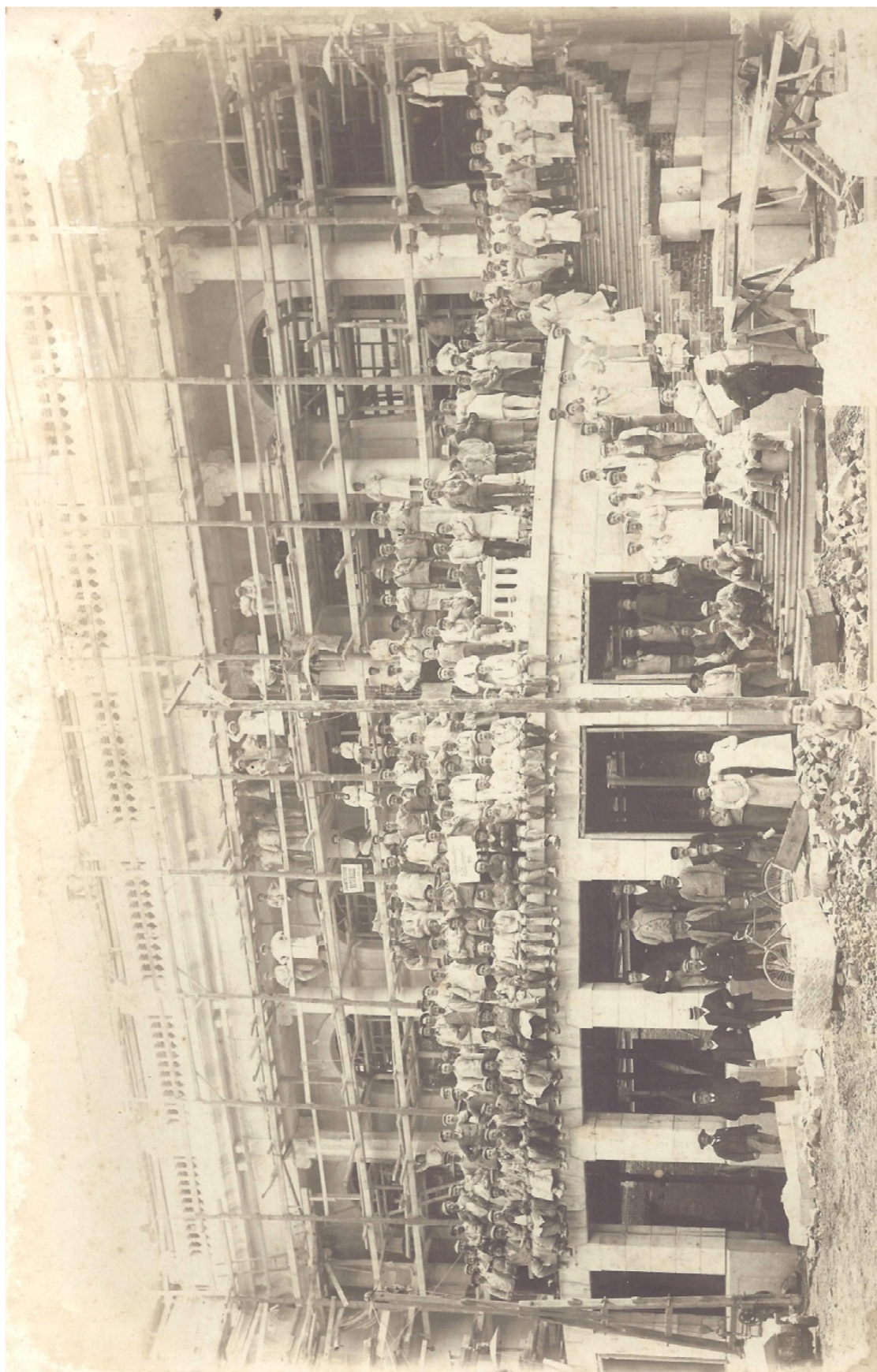


(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

La plus importante de ces constructions sera, en 1908, celle du Kursaal, un bâtiment d'une superficie de 2000 m² réalisé en 7 mois. La première pierre est posée le 20 janvier 1908, le travail est terminé le 19 juillet de cette même année.



(Coll. privée)

Un chantier gigantesque ! J'y ai compté 197 personnes.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

En février 1909, soit sept mois après son inauguration, un incendie détruit complètement le kursaal dont il ne reste que les murs extérieurs.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Fonds du Chastel)





(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Fonds du Chastel)

Cette salle des fêtes est reconstruite en 1910 et transformée en salle de spectacle avec scène.
Le toit est abaissé, l'ensemble est beaucoup plus élégant.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Pendant la Première Guerre mondiale, dans la nuit du 5 au 6 février 1917, le feu prend au rez-de-chaussée et détruit la salle de jeu, la salle de bal et le théâtre, bâtiments du XVIII^{ème} siècle conservés par Alban Chambon en 1906-1907.



(Coll. privée)



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Fonds Joslet)



(Coll. privée)

Après la guerre, la décision est prise de reconstruire les locaux incendiés.

Cet important travail confié aux architectes spadois Marcel Hansen et Marcel Paes va durer jusqu'en 1929 avec un réaménagement complet des différents lieux.

Le théâtre (1) va notamment changer de place et sera remplacé par celui que nous connaissons aujourd'hui (2).



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Ces travaux effectués, les changements ultérieurs concerneront uniquement les jardins

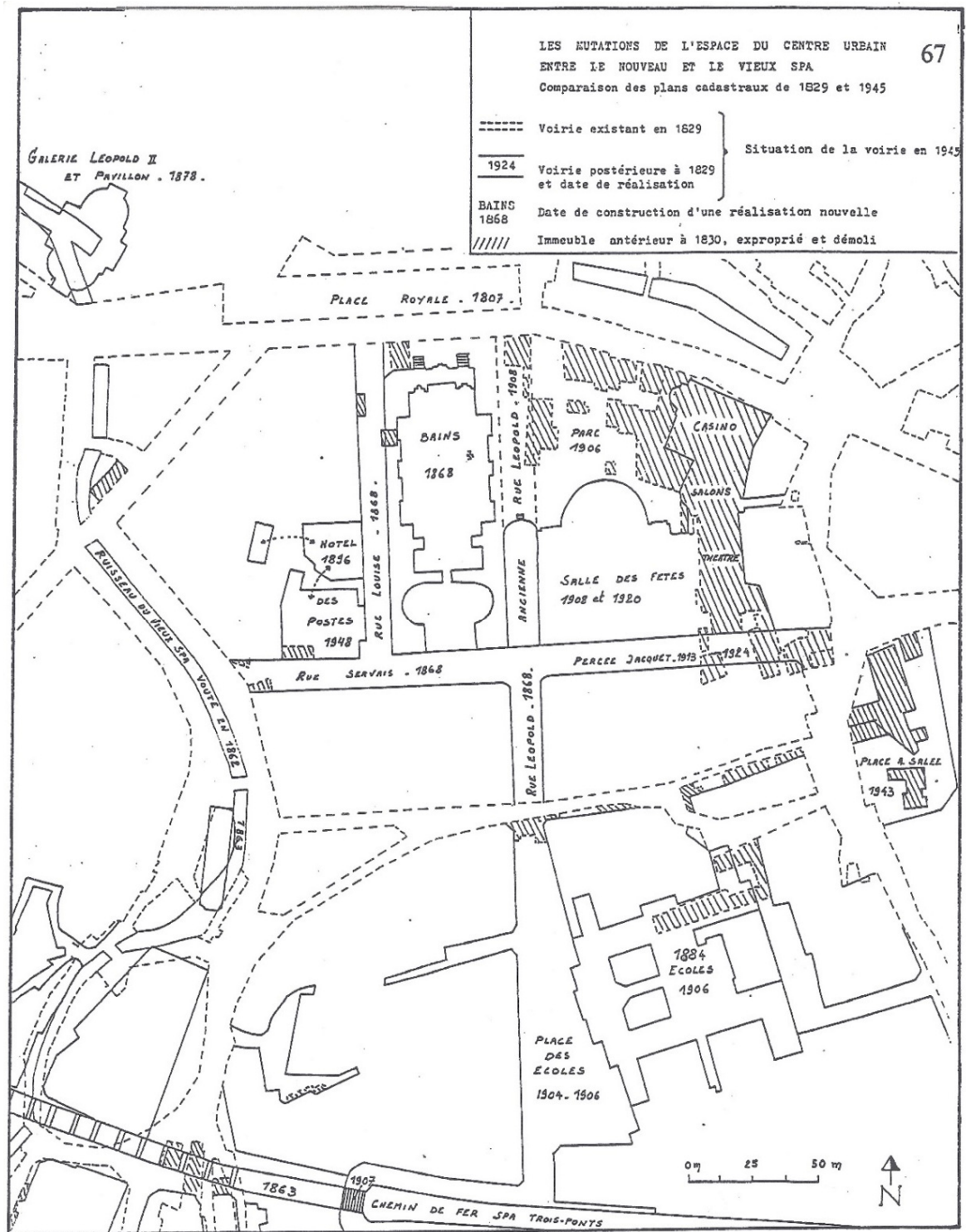


(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Le plan suivant, paru dans l'ouvrage de Francis Cerfontaine *La commune de Spa. Monographie géographique*⁷⁹, montre la disposition des bâtiments avant leur démolition illustrée ci-dessus.

On y voit également les bâtiments faisant obstacle au prolongement de la rue Servais (Percée Jacquet) et notamment l'ancien théâtre et l'Hôtel d'Espagne dont j'ai parlé dans le bulletin n° 154

⁷⁹ Tapuscrit, 1994, p. 247



(Coll. Archives de l'Athénée Royal de Spa)

Ici se termine deux siècles et demi d'escapade à la redécouverte d'un (peu du) patrimoine cher aux Spadois. Un grand merci à Monsieur Jean Toussaint pour les documents qu'il m'a procurés. Son article sur l' « Historique du Casino de Spa » paru dans le bulletin n° 83, m'a servi de fil conducteur tout au long de ces illustrations.

Marcelle Laupies

ApéroRustique

Samedi 13 août, vers 11h, la petite équipe de bénévoles est fin prête pour accueillir les visiteurs de notre deuxième *ApéroRustique*.

Quelques Spadois sont présents, chouette ! Et d'autres « curieux » prennent place pour découvrir notre artisanat exceptionnel, les jolités.

Avant de commencer, un instant est dédié à la mémoire de James Lohest, administrateur, qui fut activement présent lors du tout premier Apéro.... celui-ci est pour lui.

C'est parti pour quatre siècles d'histoire du Bois de Spa mais aussi de l'histoire spadoise, toutes deux intimement liées !

Dans la foulée de la visite guidée une surprise nous attend, Philippe Pierlot, violiste de renommée internationale, nous donne un petit récital de viole de gambe, accompagné par Lucile Boulanger, autre musicienne talentueuse.

Ce week-end du 15 août, ces deux musiciens donnent, au Temple Protestant à Spa, un concert : « Les Rendez-vous de la viole de Gambe ». Ce sera donc une petite mise en bouche...un délice !

Et c'est l'heure de l'apéro, l'heure de goûter à divers produits du terroir, à boire et à manger...
Tout le monde semble ravi et nous aussi...

Merci chaleureux à Annette et à Marcelle !

Annick Jean



Rencontre inédite autour de la viole de gambe

Un concert à deux violes par Lucile Boulanger et Philippe Pierlot
au Musée de la Ville d'eaux

En prélude aux « Rendez-vous de la viole de gambe » organisés par l'asbl Ricercar Consort du 10 au 15 août 2016, une rencontre musicale inédite attendait ce samedi 13 août les visiteurs du Musée de la Ville d'Eaux à l'occasion de l'apéro rustique. Spadois depuis deux ans et soucieux de s'investir dans la vie culturelle locale, le musicien Philippe Pierlot a offert un mini-concert en compagnie de Lucile Boulanger, une jeune musicienne française. L'occasion était belle de découvrir cet instrument de musique pratiqué durant la Renaissance et la période baroque, mis à l'honneur par ces deux ambassadeurs de la musique ancienne, de renommée internationale. Ce bel instrument, souvent considéré à tort comme l'ancêtre du violoncelle, est un instrument à cordes frottées.

Véronique Wintgens



La fusion des écoles de Spa au XIX^e siècle

A Spa, au XVIII^e siècle, existaient deux établissements scolaires : l'un, le plus connu, était dénommé «Fondation de Sclessin»⁸⁰ ; l'autre dépendait directement de la paroisse. Tous deux voulaient assurer un début d'enseignement à destination populaire, mais le premier avait pour but de donner aux élèves un début d'enseignement secondaire totalement gratuit tandis que l'autre, gratuit pour les pauvres, se consacrait aux tout premiers apprentissages des rudiments.

La « Fondation de Sclessin » était en fait le résultat d'une série de legs faits dans la famille de Sclessin depuis celui de Jacques de Sclessin, trésorier et vice-doyen de l'église cathédrale de Liège en 1663, et ceux de son neveu Albert en 1712 et de François, échevin de Spa décédé en octobre 1732. Ce dernier est l'authentique créateur de la « Fondation de Sclessin » créée en 1732. Son initiative fut poursuivie par d'autres membres de la famille ; un capital assez important s'est progressivement constitué dont les intérêts seront destinés à assurer la gratuité de l'enseignement. A partir de 1733, l'établissement a existé avec, à sa tête, deux prêtres qui devaient assurer l'enseignement, célébrer des messes pour le testateur et sa famille et porter aide au clergé paroissial.⁸¹ L'évêque de Liège était institué protecteur de la fondation ; le curé et les mambours, administrateurs.

Sous la Révolution franchimontoise et le début du régime français, l'école poursuivra ses activités. Le fameux abbé Thomas-Joseph Jehin, installé le 3 octobre 1789, ne fut pas reconnu par l'évêque. Puis la gestion de la « Fondation » fut confiée en juillet 1797 à une commission de 5 membres qui fonctionna jusqu'en 1830. A l'extrême fin du régime hollandais, le 23 juin 1830, un arrêté royal va rendre l'administration de la Fondation au curé et à la Fabrique d'église, l'évêque de Liège redevenant proviseur.

D'autre part une école désormais communale accueillait les garçons et filles de l'endroit. Elle était toujours gratuite pour les enfants pauvres. La part des garçons était fréquentée par 41 élèves et celle des filles par 54 élèves. En 1841, ces chiffres sont respectivement de 53 et 76 tandis que la Fondation est fréquentée par 35 élèves.

Dès 1843, des pourparlers s'engagent en vue de réunir la Fondation à l'école primaire communale de garçons afin d'organiser à Spa un bon établissement primaire et secondaire...

⁸⁰ La plupart des renseignements concernant cette Fondation sont extraits de l'article *La Fondation de Sclessin* particulièrement précis que Paul Bertholet a rédigé pour la brochure de 72 pages *Quatre siècles de vie paroissiale à Spa -1574-1974*, s.l., s. édit., s.d., consacrée à l'anniversaire de la paroisse de Spa. Voir les pages 57-58 et 60.

⁸¹ Georges DECUYPER, *L'enseignement à Spa - Naissance et développement des établissements d'instruction publique* in *Les Cahiers ardennais*, édit. J'Ose, Spa, 37^e année, février-avril 1967, p. 2-3.

Il importait d'abord d'obtenir l'assentiment de l'ordinaire de Liège, « proviseur » de la « Fondation ». Monseigneur Corneille Van Bommel était évêque de Liège depuis 1829 (Il le restera jusqu'à son décès en 1852). Les questions d'enseignement rencontraient son intérêt. En 1840, il rappellera que « Depuis plus de trente ans l'instruction de la jeunesse était son occupation favorite et presque sa passion »... Sur le plan civil, il admettait franchement un fait constitutionnel irréversible : l'Article 17 de la Constitution stipulait : « L'enseignement est libre ». Quant à l'organisation pratique de l'enseignement belge, il déclarait sa préférence pour un régime financé par l'Etat, fondé sur la pluralité reconnue des cultes et assurant à chacun d'eux la direction comme la surveillance de l'enseignement dispensé aux élèves de sa confession.⁸²

En termes très respectueux et diplomatiques, le Conseil communal de Spa adresse, le 1^{er} juin 1843, à Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Liège la lettre suivante :

Monseigneur,

Au nombre des intérêts divers qui nous occupent en faveur des habitants de notre commune, il en est un que nous avons surtout à cœur ; nous voulons parler de la bonne et solide instruction des enfants.

Malgré tout notre désir de la voir prospérer à l'avantage et au bonheur des familles, nous n'avons pu réussir jusqu'à ce jour à l'organiser d'une manière qui corresponde à nos vœux et aux besoins de l'intéressante localité que nous représentons.

Dans l'espoir d'un meilleur résultat, nous avons pensé, Monseigneur, qu'il serait possible de réunir à la Fondation de feu Mr de Sclessin l'école primaire de la commune et qu'ainsi organisées, les deux écoles, sans déroger aux vœux du pieux fondateur, répondraient aux nôtres qui sont ceux de toutes les familles de la commune qui comprennent ce que vaut l'instruction morale et religieuse des enfants.

Nous osons en conséquence vous prier, Monseigneur, de vouloir bien nous permettre de compter sur votre bienveillante coopération pour l'organisation de cette école sur une échelle plus vaste et d'ordonner aux administrateurs de la Fondation telle mesure que vous jugerez convenable dans votre sagesse.

Dans cet espoir, veuillez s'il vous plaît, agréer l'hommage du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être, Monseigneur, de votre grandeur les très humbles et obéissants serviteurs.

(S) Hayemal, E. Ouns, H. Bastin, Dagly, François Body, M.L. Wilkin, N.A. Lohet.

*Par le Conseil: le secrétaire communal, Rosette.*⁸³

⁸² Philippe DIEUDONNE, *Corneille Van Bommel (Leyde, 1790 - Liège, 1852), prêtre enseignant, écrivain militant, évêque missionnaire*, Liège Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, 2015, p. 69-70.

⁸³ Archives de l'Evêché de Liège, Fonds van Bommel, dossier 487 - Ecoles primaires des communes- Questions particulières.

Avant de donner réponse à cette proposition, Monseigneur Van Bommel désire un avis circonstancié des responsables spadois de la Fondation. Il l'obtient sous la forme suivante :

1° L'administration de la Fondation est-elle d'avis de réunir la Fondation à l'Ecole communale sans les confondre ?

R. Il a été répondu affirmativement à l'unanimité.

2° Faut-il ensuite de cette décision un agrandissement des bâtiments de la Fondation ?

R. Répondu affirmativement, en ce sens que l'ancien bâtiment reste ce qu'il est, et que c'est en dehors de ce bâtiment qu'il faut faire de nouvelles constructions pour une ou plusieurs classes de plus.

3° Aux frais de qui ces constructions s'élèveront-elles ?

R. La Fondation fera faire toutes les constructions à ses frais sous la surveillance du Collège échevinal. La commune lui paye l'intérêt à raison de 4% de la moitié de la somme employée à la construction nouvelle ; et elle s'engage à rembourser cette moitié en l'espace de dix ans moyennant la somme de annuellement.

4° Comme la propriété du fond sur lequel s'élèvera le bâtiment à frais communs reste à la Fondation, quel arrangement proposera-t-on pour le cas où l'on mettrait un terme à la réunion des écoles de la commune et de la Fondation ?

R. Il sera stipulé dans l'acte d'arrangement que, dans ce cas, la Fondation cédera le fond à raison d'une indemnité à convenir de gré à gré ou à dire d'experts. Cependant la Fondation conservera la latitude de rembourser à la commune la somme que celle-ci aurait déboursée pour les constructions nouvelles, déduction faite de la moins-value à dire d'experts.

5° Qui payera le traitement de l'instituteur communal faisant partie du personnel des écoles combinées ?

R. La commune conjointement avec le Bureau de bienfaisance assure cinq cents francs, à condition que les enfans pauvres soient reçus gratuitement. Le reste du traitement sera formé par les minervales

6° Quelle sera l'époque de la mise à exécution du présent projet ?

R. 1° On rédigera de suite le projet du contrat ;

2° On demandera les autorisations ;

3° On fera son possible pour commencer le bâtiment au mois de septembre ».⁸⁴

⁸⁴ *Idem.*

Le 11 juin 1843, on trouve le projet de contrat de l'Evêque de Liège, proviseur de la « Fondation », qui marque son accord pour réaliser la fusion de l'institution avec l'école primaire. L'article 3 du projet est rédigé ainsi : *Cette réunion de la nouvelle organisation que l'on se propose de donner à la susdite Fondation nécessitera l'érection de nouveaux bâtiments consistant en deux salles principalement; l'une devant servir à des classes de la Fondation, l'autre à l'Ecole primaire.*

Article 4 : *La construction de la dalle pour l'école primaire aura lieu de manière qu'elle puisse être totalement indépendante de la Fondation.*

En sa séance publique du 22 février 1845, le Conseil communal décide la réunion des deux écoles. Il y aura au moins trois classes distinctes dont chacune aura sa spécialité.⁸⁵

Le 15 février 1846 voit le vote du devis de construction de deux classes.⁸⁶

Cependant le projet, bien qu'approuvé par le Conseil communal en 1845, ne semble pas avoir été exécuté car, fin 1848, les discussions se poursuivent. Un autre projet est alors ainsi conçu : deux divisions supérieures gratuites qui seront l'école de la fondation proprement dite avec un prêtre directeur ... et ensuite une école primaire avec un instituteur et un sous-instituteur nommés par la commune. La Fondation construira les bâtiments nécessaires, la commune lui remboursera la moitié en 5 ans. Il sera loisible à chacun de se séparer ; dans ce cas la Fondation devra rembourser en 5 ans la somme payée par la commune. Mais de nouveau le projet ne sera pas réalisé.

Après une longue procédure qui devait déterminer si la Fondation était de service religieux ou d'instruction publique, la décision intervient le 12 février 1879 : la Fondation est remise à la Commission des bourses d'études de la Province de Liège. Celle-ci doit payer chaque année à la Fabrique d'église les charges religieuses (messes, sermons...) qui grèvent la Fondation. C'est ainsi que celle-ci a disparu.

*
* *

Depuis le XIX^e siècle, le constant intérêt porté à l'enseignement par les autorités locales a permis à la ville d'eux de se doter d'établissements à vocations variées et d'une qualité reconnue dans la région.

Alexis Doms

⁸⁵ Pierre LAFAGNE, *La Fondation de Sclessin*, in *Les Bobelins*, 1^{ère} année, n° 3, p. 172-173.

⁸⁶ DECUYPER, p. 3 et 4.

Les grands orgues du Casino de Spa

Feu André Bouchoms a naguère publié dans notre revue quelques articles consacrés à l'histoire de la musique à Spa.

Peu de temps après son décès, sa sœur nous a fait parvenir un dernier texte de sa main, daté du 21 janvier 2001, au titre étonnant « Les grands orgues du Casino de Spa », que nous proposons à votre curiosité.

Nous y apprenons comment un grand orgue, construit spécialement par la célèbre firme parisienne Cavaillé-Coll pour l'Exposition industrielle de Liège de 1930, a failli continuer sa carrière au Casino de Spa avant d'être finalement installé en 1949 à la Basilique de Lisieux en Normandie.

Accompagnant le texte d'André Bouchoms, étaient jointes quelques pages du volume de Loïc Métrope intitulé La manufacture d'orgue Cavaillé-Coll publié à Paris en 1988, consacrées à cet instrument « le dernier de cette importance » écrit l'auteur, construit par une firme qui rappelons le, a créé rien qu'à Paris les grands orgues de Notre Dame, de la Madeleine, de Saint Sulpice et de la basilique Saint Denis.

Le caractère très technique de ces pages nous a retenu de les publier également. Elles sont, dès à présent, déposées au Musée de la Ville d'eaux – Fonds Body où elles peuvent être consultées.

Jean Toussaint



Les grands orgues du Casino de Spa

En cette seconde moitié des années 1920, les dernières traces de la Première Guerre mondiale s'estompent et il est grand temps pour la Belgique de s'engager dans un renouveau général tout en préparant, par ailleurs, le centenaire de son indépendance en 1830.

La situation est relativement bonne en Europe et rien ne permet encore de s'imaginer le fameux krach boursier de Wall Street de 1929 qui sera à l'origine d'une nouvelle crise mondiale. De son côté, la science ne cesse de faire des progrès énormes dans de nombreux domaines. L'utilisation toujours croissante de l'énergie électrique et la naissance de la radio sont en train de transformer en profondeur la vie quotidienne de tout un chacun.

C'est donc le moment idéal pour la Belgique de présenter au monde des expositions de grande envergure à Anvers et à Liège. Cette dernière, consacrée tout spécialement aux grands fleurons de l'industrie wallonne se tiendra à Coronmeuse et au parc de la Boverie de mai à novembre 1930.

Dans ce contexte national particulièrement favorable, tout le pays se mobilise et la Ville de Spa comme bien d'autres centres touristiques tant de Flandre que de Wallonie décide de s'engager, elle aussi, dans ce nouvel élan d'expression et de modernisation de son patrimoine, digne d'une grande cité thermale.

Consciente de son prestigieux passé et du standing qu'elle doit offrir à ses nombreux visiteurs du monde entier, elle le fera avec d'autant plus de détermination qu'elle n'est pas très éloignée du lieu de cette grande exposition de 1930. La Ville de Spa sera, de fait, une vitrine du tourisme en Belgique.

Les domaines particulièrement concernés par ce vaste programme seront l'industrie hôtelière, les moyens de communication avec l'extérieur, les sites réservés aux activités culturelles parmi lesquelles tout spécialement, la musique et le théâtre et, enfin, l'aspect général de l'entièreté de la cité.

De nombreux hôtels, datant parfois du XIX^{ème} siècle, sont complètement réaménagés et modernisés par leurs propriétaires. Les façades de certains de ces établissements sont entièrement rénovées dans le style de l'époque et dotées de terrasses couvertes. De nouveaux hôtels sont également construits et notamment « Le Palace » place Royale, dans un écrin de verdure, à l'entrée du parc de Sept-Heures et en retrait de la chaussée principale. L'ancien hôtel des Bains, tout à côté, est transformé et l'ensemble forme un important complexe au centre de la ville sous l'appellation « Palace-Hôtel des Bains ». Le Palace spadois

orné de sa coupole verte et larges baies est un spécimen du style années 20-30 tel qu'on pouvait en voir dans d'autres grandes cités balnéaires de la côte belge, de France et d'ailleurs.

Les moyens de communications de Spa avec l'extérieur et principalement le centre du pays sont, en général, assez bien organisés et bien fréquentés par un nombreux public. Ils seront cependant encore amplifiés et améliorés. Par ailleurs, il est décidé d'établir un service direct de cars de luxe entre Spa et Liège pendant toute la durée de l'exposition, créant ainsi un mouvement constant de population entre deux sites.

Parmi les bâtiments publics, c'est le Casino et ses abords qui vont connaître le plus d'aménagements et de restauration. Ce haut lieu de grandes manifestations mondaines et de nombreuses activités culturelles sera équipé de telle sorte qu'il puisse répondre aux exigences d'un établissement de luxe digne de ce nom.

On entreprend également l'extension et l'embellissement de l'éclairage des salons, du théâtre, de la salle des fêtes et aussi des jardins où sera édifié un nouveau kiosque à musique.

En fonction de ces réalisations, la Ville de Spa décide de remettre en valeur la musique et le théâtre, des arts dont la pratique chez nous remonte à plusieurs siècles. Afin d'appuyer cette détermination, un arrêté communal sera pris en ce sens au cours du mois d'août 1929. Il ira jusqu'à interdire sur le territoire de la commune toute interprétation musicale au départ d'un instrument populaire (orgues de barbarie, pianos mécaniques, accordéon...) donnant souvent recours à la charité publique. Il s'agissait, en fait, d'une habitude assez répandue au début du siècle à proximité des terrasses ou lors de certaines festivités de la bonne saison. Désormais, seuls les instruments classiques de prestige seront admis. Les fêtes foraines pour leur part resteront localisées dans le Vieux-Spa à des dates bien déterminées. La grande et la petite symphonies seront restructurées. Le choix et le nombre des pièces de théâtre seront réexaminées. L'école de musique tenant une place importante dans la vie locale et comptant de nombreux élèves fera l'objet d'une attention toute spéciale.

Cette époque des années 20-30 est aussi celle de la création de nombreux auditoriums dans les conservatoires, dans les grandes stations de radio et aussi certains casinos.

Dans cette tendance du moment, l'idée de doter de grandes orgues le Casino de Spa fait son petit bout de chemin. Nos responsables locaux de la Ville et du Casino se rendent à exposition de Liège où ils seront émerveillés par l'instrument majestueux « Le grand orgue de l'Exposition de Liège » construit tout spécialement à cette occasion pour le Palais des Congrès par la manufacture de Grandes Orgues Cavaillé-

Coll, avenue du Maine, 15 à Paris. Dès ce moment, différents contacts sont établis entre la firme parisienne et les autorités spadoises en vue d'une éventuelle acquisition de cet orgue remarquable à la fin de l'exposition. Celle-ci arrivera à son terme au mois de novembre 1930, mais le Casino de Spa ne donnera aucune suite à cette affaire.



*Grand orgue de la basilique Sainte Thérèse de Lisieux
Image extraite du site « Orgues en France et dans le monde »⁸⁷*

L'orgue retournera alors dans les ateliers du Maine à Paris où il restera en pièces détachées quelques mois avant d'être remonté sur place pour des cours d'orgue jusqu'en 1943. Les installations de l'avenue du Maine ayant été expropriées par le Génie Rural cette même année, l'instrument est à nouveau démonté et conservé en caisses dans un autre endroit de la capitale française jusqu'en 1949. C'est à ce moment que Monseigneur Germain, directeur des pèlerinages de Lisieux en fera l'acquisition et l'installera désormais dans la grande basilique de Lisieux en Normandie.

André Bouchoms (1931-2014)

⁸⁷ <http://orguesfrance.com/LisieuxBasilique.html>